


JOURNAL	L'HEBDO	
DATE	Jeudi 27 juillet	



Récemment, les élèves se sont produits lors du nouveau marché de Saint-Jean de Saint-Jean (© Y.P.)

L'école de musique doit trouver un second souffle

D'ici à la fin de l'année, l'école de musique de Saint-Jean-de-Liversay va devoir trouver 30 000 euros.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

À la mi-juin, l'école de musique et de danse Point d'Orgue a tenu une assemblée générale extraordinaire. L'association a vu l'intégralité de son conseil d'administration et bureau être renouvelés.

Son créateur, il y a une quarantaine d'années, et président, Marc Burgelin, a fait le choix de démissionner. Celle qui lui a succédé, Noellie Sicot, n'apporte aucun commentaire à cette décision. La jeune femme préfère se tourner vers l'avenir et non regarder le passé. Malgré tout, la nouvelle équipe va devoir composer avec. « Nous allons avoir une grosse difficulté financière. Il va nous manquer environ 30 000 euros pour boucler l'année », explique Noellie Sicot.

Point d'Orgue salarie 10 professeurs, tous diplômés.

« Cela permet à nos 88 élèves d'accéder aux examens de conservatoire », poursuit la nouvelle présidente. Aujourd'hui, l'heure est aux additions et aux soustractions pour le nouveau bureau.

« Le bas de laine est vide »

Cette année, Point d'Orgue a touché 30 000 euros de subvention de la Communauté de Communes (CDC) Aunis Atlantique, avec une nouvelle règle d'attribution des demandes. Mais également 9 000 euros de la part du Conseil départemental de la Charente-Maritime. Sans oublier les 30 000 euros de rentrées d'adhésions et de frais de cours. La masse salariale

oscille entre 100 000 et 110 000 euros. « Avant, la CDC nous versait 40 000 euros. Et avant le Covid, nous avions 120 élèves. Dans ces conditions, nous équilibrons juste. Aujourd'hui, le bas de laine est vide », confie Noellie Sicot.

La gratuité des locaux et des fluides

À noter que l'association bénéficie de la gratuité des locaux qu'elle occupe de la part de la municipalité. Celle-ci prend également à son compte le règlement de la consommation des fluides. La municipalité de Saint-Jean-de-Liversay ne serait pas fermée à un éventuel petit coup de pouce. « L'association peut faire une nouvelle demande de subvention. Nous l'étudierons en commission, avant de la soumettre éventuellement au vote du conseil municipal », explique Jérémie Boidin, adjoint en charge du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Quoi qu'il en soit, la nouvelle équipe aux manettes de Point d'Orgue a décidé de mettre plusieurs fers au feu. Certes un appel aux dons est lancé, tout comme a été créée une cagnotte en ligne. Mais Noellie Sicot veut donner plus de visibilité à l'association et créer de nouveaux partenariats : « Nous avons des projets, notamment avec l'école de danse de Courçon Studio 8. » Un cours doit être mis en place à la rentrée.

Yannick Picard



Entre 2019 et 2023, Point d'Orgue a perdu une trentaine d'élèves à cause de la crise sanitaire (© Y.P.)



Cagnotte
Leetchi en ligne :
Sauver l'école de
musique